



Numéro 91
20 janvier 2021



COLZA :

- Pesée de biomasse
- Azote et soufre : date et fractionnement des apports

BLE :

- Azote et soufre : date et fractionnement des apports

FORMATIONS

OPTIPROTECT
Mes sat'images

RENOUVELLEMENT
CERTIPHYTO

OFFRE MES PARCELLES

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 44 du 15/12/2020. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de l'ensemble des agriculteurs de la région agricole de la Seine-et-Marne

COLZA

(stade rosette)

Calculer sa dose prévisionnelle avec une pesée de biomasse

La pesée sortie hiver des colzas se fait idéalement lors de la reprise de végétation. Actuellement le temps fluctue entre des périodes froides et de douceur (7-10°C). Profitez d'une période de douceur de plusieurs jours consécutifs (minimum 4-5 jours) pour réaliser les pesées de biomasse de colza sortie hiver. Une fois le poids moyen des 4 prélèvements calculé, utilisez la réglette Terres Inovia pour calculer la dose à apporter en fonction de votre sol, etc. <http://www.regletteazotecolza.fr/#/etape1>

Positionnement du 1^{er} apport d'azote

Les premiers apports sur colza sont autorisés à partir du 1^{er} février. En plus des conditions de portance, l'apport d'azote doit se faire lors **d'une franche reprise de la végétation**. En effet les besoins à la reprise sont généralement faibles, et les gros colzas peuvent attendre sans problème.

- Dans le cas de petits colzas, Terres Inovia conseille d'intervenir tôt, même si la reprise de végétation n'est que partielle.
- Pour des parcelles hétérogènes, se baser sur la proportion la plus importante pour décider de la date d'intervention et du fractionnement.

Soufre : jamais d'impasse !

Afin d'éviter les carences, il est conseillé de faire un apport systématique de 75 unités de soufre sous forme sulfate (SO₃), y compris dans les parcelles où le colza est petit en sortie d'hiver.

- Si le colza n'est pas très développé, faire l'apport de soufre au moment du 2^{ème} apport d'azote.
- Si le colza est bien développé, les besoins seront élevés dès le début de la montaison. L'apport devra être fait au moment du 1^{er} apport d'azote.

Stratégie de fractionnement

ATTENTION ! Si plus de 120 U à apporter, obligation de fractionner en 2 apports comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Reprise de végétation	Boutons accolés	Boutons séparés
Petits colzas (dose > de 170 unités)	50 unités	Complément (dose totale - 90)	40 unités
Colzas moyens (dose de 100 à 170 unités)	Moitié de la dose totale	Moitié de la dose totale	-
Colzas forts à très forts (dose < 100 unités)	40 unités	Solde	-

Azote

Avec les rendements très hétérogènes de l'année dernière en céréales mais aussi en maïs et betterave, et des CIPAN qui se sont développés tardivement, il est fort probable que les reliquats sortie hiver soit assez élevés cette année.

En cas de reliquat élevé (+70u sur 2 horizons), le 1^{er} apport au stade tallage est moins nécessaire et peut être décalé au stade 1cm voire réservé pour un apport en fin de cycle (épiaison) afin de favoriser la protéine. Attention cependant au risque de sécheresse printanière comme nous avons pu le vivre en 2020.

Afin de sécuriser la valorisation des premiers apports d'azote, nous recommandons tout de même d'appliquer les 2/3 de la dose totale en 2 passages successifs entre le 11 février et le 1^{er} mars en tenant bien entendu compte du stade de développement de la culture et des conditions météo.

▲ Rappel : dates d'épandage dans le 77 et règles de fractionnement

Le Plan Prévisionnel de Fertilisation doit être réalisé avant le 31 mars pour les grandes cultures et avant le 30 avril pour les cultures de pommes de terre et d'oignons.

Engrais minéral	Janvier	Février						Mars	Avril	Mai	Juin
	1 10	11 15	16 28								
Colza	Interdit	Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Blé tendre d'hiver (tous précédents)		60 u max à la reprise de végétation			Fractionnement mini en 3 apports (2 si 0 en reprise de végétation)						
Orge d'hiver - escourgeon		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Orge Printemps		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Autres cultures de printemps		Pas de plafonnement									

Dans tous les cas, respecter l'équilibre de la fertilisation sur la base du référentiel régional (29 avril 2015)

Comme indiqué dans le tableau des dates d'épandage et règles de fractionnement ci-dessus, le 1^{er} apport d'azote sur blé peut se faire à partir **du 11 février** ou à la reprise de la végétation.

➤ N'oubliez pas que l'azote ne profite pas qu'à vos cultures, mais aussi aux adventices.

Soufre

Les besoins du blé en soufre s'expriment pendant la montaison et sont d'environ 60 kg/ha de SO₃. La période critique se situant entre mi-tallage et épi 1 cm. Le choix de la forme utilisée est généralement guidé par l'élément associé (souvent l'azote), les différentes formes étant d'efficacité voisine.

➤ Conseils d'apport en soufre selon le type de sol et la pluviométrie :

Les données pluviométriques (réseau SENCROP IDF) indiquent un cumul de **260 mm à 298 mm** sur le secteur nord 77 entre le 1^{er} octobre et le 19 janvier. En comparaison en janvier 2020 nous avons enregistré un cumul de 300 à 320 mm sur la même période. L'apport de 30 à 60 kg/ha de SO₃ est recommandé selon le type de sol et le risque de carence comme l'indique le tableau ci-dessous :

		Pluviométrie entre le 1 ^{er} octobre et le 1 ^{er} mars	Parcelle à précédent colza ou ayant reçu un apport de soufre > 60 kg SO ₃ /ha	Autres situations
Risque carence élevé	Argilo-calcaires superficielles Limons calcaires peu profonds Sables Argiles sableuses superficielles Limons battants peu profonds	Forte ou normale (> 250 mm)	50	60
		Faible (< 250 mm)	30	40
Risque carence moyen	Limons battants profonds à semi-profonds (80 cm) Limons et argiles engorgés Argilo-calcaires et limons calcaires profonds à semi-profonds Sables argileux semi-profonds	Forte (> 400 mm)	40	50
		Normale (250 à 400 mm)	40	50
		Faible (< 250 mm)	20	40
Risque carence faible	Limons francs Limons argileux profonds à semi-profonds Argiles limoneuses semi-profondes Argiles sableuses semi-profondes	Forte (> 400 mm)	30	40
		Normale (250 à 400 mm)	20	30
		Faible (< 250 mm)	20	20

POIS ET FEVEROLE D'HIVER (levée au stade 3 feuilles)

➤ Désherbage anti graminée racinaire

Dans les situations à risque de graminées racinaires à base de céréales, il est recommandé d'opter pour un désherbage anti graminée racinaire à base de produits à action systémique.
À noter que ces produits sont à utiliser en applications étalées du 15/02 au 15/03.

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Conditions d'application :
< 10° C, pas de pluie

FORMATIONS

➤ Gestion des adventices : Adapter sa stratégie agronomique et le désherbage mécanique

Quand : le 11 février 2021

Où : Bassevelle

Contact : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Cout VIVEA : 28€

En partenariat avec un conseiller en agriculture biologique, cette formation permet aux agriculteurs de mieux comprendre et d'améliorer leur stratégie dans la gestion des adventices. La connaissance des adventices, des leviers agronomiques efficaces et des techniques de désherbage mécanique sur toutes les cultures seront abordées.

Pour vous inscrire merci de contacter Louise Van Cranenbroeck ou Mai Chapelin

OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (dates d'observation), Rouille jaune (dates d'observations), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement). Les informations sont consultables dans l'outil Mes parcelles (disponible également pour les non abonnés).



Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rnelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rnelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller ou votre conseillère de secteur avant le stade fin tallage des blés.

MES SAT'IMAGES

Prenez de la hauteur pour piloter votre fertilisation azotée

Pilotage de la fertilisation azotée des blés et colzas avec des images satellites.

Colza : déterminer les besoins totaux de la culture.

Blé : optimisation des apports de fin de cycle en pilotant le 3^{ème} ou 4^{ème} apport. L'élaboration d'un conseil est possible dès le stade 2 nœuds selon votre besoin.

Pour les personnes équipées, un fichier de modulation automatique directement utilisable dans votre console vous est fourni sans surcoût.

Tarif : 7€/ha

En résumé, les points forts de l'outil :

- **Prospection de l'ensemble de la parcelle pour prendre en compte au mieux l'hétérogénéité**
- Un outil au service de la **triple performance agricole : quantité, qualité & respect de l'environnement via l'utilisation de la dose « la plus juste »**
- **Facilité** d'utilisation & **rapidité** de livraison du conseil
- **Validité réglementaire** : intégrable à votre Plan Prévisionnel de Fumure & justificatif de déplafonnement de la dose X
- **Connectivité avec Mes Parcelles**
- **Fourniture sans surcoût d'un fichier de modulation**

RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO : DATES

Certiphyto : inscrivez-vous dès maintenant !

De nouvelles dates vous sont proposées en janvier et février:

Date	Ville
Lundi 25 janvier 2021	77350 LE MÉE-SUR-SEINE
Jeudi 4 février 2021	77350 LE MÉE-SUR-SEINE
Mardi 9 février 2021	77100 MEAUX
Mardi 16 février 2021	77350 LE MÉE-SUR-SEINE

Les inscriptions peuvent se faire directement en ligne ici :

<https://www.cognitofarms.com/CA26/formulairedinscription>

Pour plus d'informations : Julie ELBÉ (responsable de formation Certiphyto), 01.39.23.42.27, julie.elbe@idf.chambagri.fr

OFFRE COUP DOUBLE MES PARCELLES



OFFRE SPÉCIALE!

OPÉRATION COUP DOUBLE

Piloter votre exploitation grâce à un logiciel simple

Offre valable jusqu'au 15 février 2021

PRENEZ CONTACT DÈS MAINTENANT

Conseillère MesParcelles Ile-de-France
Laurence GOUSSON - 06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr



OFFRE 2 + 2

2 heures de paramétrage et mise en route **OFFERTS**



2 mois de découverte **OFFERTS** sans engagement



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.